

Réunion du 16 avril 2026

Absente : Françoise VIDALIE a donné pouvoir au maire
Secrétaire : Julien REVEILLON

Lecture des délibérations du conseil du 21-03-2026 par Clémentine SENTIER.

Baptiste PELISSIER propose l'envoi électronique aux élus avant réunion au lieu de lire en début de séance. Proposition adoptée.

Vote des budgets primitifs 2026 :

Le budget primitif doit être voté avant le 15 avril, sauf cette année : le 30 avril.
CFU (compte financier unique) : c'est le compte exact de l'année écoulée (donc voté en début d'année suivante).

Caisse des écoles (uniquement Fonctionnement)

Les dépenses et recettes s'équilibrent à 85 500 €
Budget annexe qui dépend du budget communal

Budget communal

	DEPENSES	RECETTES
FONCTIONNEMENT	585 100	585 100
INVESTISSEMENT	336 970	336 970

Les différents budgets sont votés à l'unanimité.

Vote des taux fiscaux :

<i>Rappel des taux des taxes</i>	<i>2025</i>
Taxe foncière bâti	24
Taxe foncière non bâti	17,08
Taxe d'habitation résidences secondaires	2.89

Vote des taux fiscaux : proposition de la commission des finances

Taxe sur le Bâti : 24.00 -> 24.10

Taxe sur le non Bâti : 17.08 -> 17.10

TH sur résidence secondaire : 2.89 -> 3.40 (environ 70 résidences secondaires)

Les différents taux sont votés : 8 voix pour, 2 voix contre, 5 abstentions.

En 2027 devrait apparaître la taxe sur les logements vacants.

Subvention fonctionnement Trésor :

La demande annuelle à solliciter auprès de la DRAC (montant des frais estimés 1673 €), aide sollicitée de 50 %. Le conseil valide.

CCID (commission communale des impôts directs) :

Désignation de 24 commissaires :

Mme Brigitte CHIEZE (Le Breuil), Mme Josette SOULARUE (Freyssinges), M. Guy VINATIER (Charissou), M. Robert MONTEIL (Bos Alleyrat), M. Jean Noel MENEYROL (Croix du Doubs), Mme Gilberte BOULEGUE (Orliaguet), M. Jean-Jacques MONTEIL (La Gare), M. Frédéric LEYMARIE (La Bachellerie), M. Jacques COUTURAS (Freyssinges), M. Daniel BOSSOUTROT (La Maisonneuve), Mme Mireille CONTE (Mainchon), M. Didier GIBIAT (La Bitarelle), M. Serge VENTELON (Vieillemarette), Mme Sylvette FONDANEICHE (Charissou), M. Bernard DUBOIS (Mars), Mme Marie-Noëlle JOLY (Orliaguet), M. Laurent DOUARD

(Leymarie), M. Gilles NOGIER (La Croix du Doubs), M. Daniel BOUDRIE (La Croix du Doubs), M. Jean Pierre CHEZE (Lestrade), Mme Manuela CHEVREL (Le Bourg), M. Michel VILETTE (Les Cayres), M. André BACHELLERIE (La Maisonneuve), M. Jacques JALINIER (Côte de Chastanet).

Cette commission se réunit 1 fois par an et valide ou non les propositions du service des Impôts sur tout ce qui concerne les constructions neuves : les maisons, les piscines, les abris de jardin, etc.

Délégations au maire

31 délégations peuvent être données au Maire.

Changement possible en cours de mandat.

Personnel communal

Le départ de Mme GRENADIN est effectif depuis le 7 avril 2026. Indemnité réglementaire doit lui être versé, soit 1925 €.

Réfléchir à l'avenir du poste, une candidature a déjà été déposée.

PLU

Désormais instructions des demandes d'urbanisme par le service urbanisme de TULLE AGGLO (convention à venir) et non plus la DDT.

Avec la mise en place du PLU, instauration systématique de la taxe d'aménagement (ressource des communes que les communes appliquent à leur bon vouloir et qui peut varier), mais le conseil peut y renoncer avec délibération à l'appui. Le conseil décide de renoncer à cette taxe qui n'est pas incitative pour l'installation d'éventuels constructeurs.

Travaux en perspective :

Le maire rappelle la bâche incendie du lotissement du Breuil à changer suite à vandalisme, il présente le devis de l'entreprise BORDAS d'Objat, mandatée par la société LABARONNE (4716 € HT). Le conseil valide le devis.

Parcours « La promenade des cascades » dans le site Vuillier : pour faire suite à l'effondrement constaté juste après l'entrée, dans l'attente d'une éventuelle réparation, il faut réaménager un ancien accès à ce parcours. Un devis de l'entreprise DAVID Frères est présenté (7766 € TTC de devis de main courante) ; le conseil valide le devis.

Illumination du château (rénovation à prévoir suite à vandalisme l'an passé, devis en attente de l'entreprise CITEOS).

Rappel de travaux commandés en début d'année : couverture à neuf des 2 RIS (Relais Information Service) sur la place, gainage cheminée chaudière école Maison-Brûlée, élargissement chaussée pour accès au parking de l'ancienne usine.

Affaires diverses :

- Fête du centenaire de Mme Marceline SCHWERZIG des Cayres le 2 mai à 11 h à l'Espace Culturel
- Cérémonie du 8 mai à 11h30
- Remise prix maisons fleuries de 2025 (en mai)
- Déplacement en Suisse le week-end de l'Ascension
- Loyer Hôtel (repoussé au 1er mai), il y aura validation d'un crédit-bail, c'est à dire possibilité de racheter les murs à terme par le locataire. Vigilance sur l'obligation de garder le bien communal lorsque obtention de subventions (5 ans dans ce cas), soit pas avant l'automne 2030. Dès lors, 2,5 ans de loyers seraient défalqués. Evaluation des domaines : 400 K€.
- OTI (office tourisme intercommunal) de Tulle devient OTI des Contrées Vertes.
- Commission du tourisme : réunion à prévoir : mercredi 22 avril à 18 h. Ludovic SAUVIAT souhaite rejoindre cette commission. Le conseil est d'accord.

Questions diverses :

- Francis JUILHARD rappelle que certaines personnes ont fait des suggestions lors des réunions publiques :
 - Aquarelle sur le chemin qui monte aux cascades
 - Atlas de la biodiversité demandé : le maire doit assister à une visio le 17 avril à ce sujet ; Baptiste signale qu'il faut être prudent sur ce sujet.
-
- Baptiste PELISSIER signale que le dimanche 26 avril à 10h30 : rencontre Mutualiste GROUPAMA à Gimel, visite du Bourg guidée par le maire. Les élus qui le souhaitent peuvent venir.